CADRES EN MISSION Académie

Programme de la formation

# Formation initiale CSSCT de 50 à 299 salariés

En groupe sur site

35 heures sur 5 jour(s)

Salarié en poste · De 2 à 12 participants

Sur devis

## Description courte

- Si vous êtes nouvellement élu au CSE / CSSCT et que vous souhaitez maîtriser l'ensemble de vos droits et obligations, cette formation complète et pragmatique vous apportera toutes les réponses à vos interrogations et attentes, répondant ainsi à l'obligation de formation de 5 jours.

## Profil des participants

- Elus titulaires ou suppléants au CSE / CSSCT d'une entreprise dont l'effectif est compris entre 50 et 299 salariés.
- La direction (RH, personne compétente, référent harcèlement) peut participer à la seconde partie du jour 2, sur proposition des membres du CSE.

## Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

## Objectifs

- Maîtriser le rôle et les attributions du CSE en SSCT
- Participer activement à la démarche de prévention des risques professionnels et de la QVCT
- Maîtriser les outils de prévention : DUERP, enquête, Papripact, ...

## Aptitudes et compétences visées / attestées

- Maîtriser les obligations légales de l'employeur, le rôle et les attributions du CSE en SSCT
- Connaitre les enjeux de la prévention et participer efficacement au bon fonctionnement du CSE
- Réaliser les enquêtes accidents ; Focus sur RPS
- S'approprier les outils de prévention (DUERP, enquêtes, ...)
- Analyser les situations de travail, les risques et les accidents du travail et proposer des actions correctives
- Communiquer efficacement avec l'employeur et les salariés dans une démarche de prévention et de QVCT
- Contribuer à la construction d'un plan d'action SSCT adapté à l'entreprise

## Contenu

- Le rôle du CSE en SSCT : cadre légal, attributions et moyens de fonctionnement
- La démarche de prévention dans l'entreprise : obligations et responsabilités des acteurs
- La prévention et l'évaluation a priori des risques professionnels : DUERP, visites et inspections
- L'analyse a posteriori des risques et Enquête Accident
- Evaluer la démarche de prévention de son entreprise et proposer un plan d'amélioration

## Pédagogie et organisation

- Pédagogie active : les apports théoriques sont minoritaires par rapport aux exercices de mise en pratique, jeux de rôles, quiz et découverte des outils
- Support Powerpoint vidéo-projeté, plusieurs quiz en ligne Kahoot, simulation de réunions, Sitothèque. Des outils, modèles et tableaux synthétiques sont remis
- Réponses aux questions des stagiaires en stimulant le collectif par des simulations, des jeux de rôles et des débats mouvants
- Le contenu de la formation tient compte de toutes les évolutions juridiques récentes
- Formation réalisée en présentiel. Formation possible en distanciel ou hybride (Teams)

## Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- Questionnaire préalable de recueil des attentes pour adapter les exercices
- Auto-évaluation des stagiaires de leurs compétences en début et fin de stage
- Questionnaire d'appréciation remis à l'issue du stage

## Mode de validation

- Un certificat de réalisation de la formation est remis en fin de stage
- Evaluation continue du formateur à l'occasion des exercices (rapports transmissibles)

## Financements possibles

- Financement par l'entreprise en application de l'obligation de formation des 5 jours.

## Modalités et délai d'accès

- Modalités d'accueil : dans les locaux de votre entreprise ou dans une salle de formation louée pour l'occasion.
- Délai d'inscription : formation dans le mois de la demande, en fonction de la compatibilité des plannings formateur et stagiaires
- Modalités d'inscription : à réception du devis accepté et envoi des convocations 1 à 2 semaines avant la formation

## Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** *(mise en place de compensation…)*

**Contact** : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Les lieux proposés (en dehors de votre entreprise) sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Des aménagements sont possibles en fonction des besoins.

## Intervenant

- **Cyril Depreux** est formateur et consultant en Ressources Humaines depuis plus de 25 ans, et intervient dans les PME et les associations dans une approche globale (Direction, managers, salariés, CSE).
- Il est titulaire d'un Master 2 en Droit social et Droit de la santé au travail, et formation DESA en Ressources Humaines.
- Il propose également aux CSE des formations SSCT ; et est certifié formateur référent AFEST et formé aux outils de QVCT.